



Saint-Brieuc le 4 février 2021

AVIS DE TEMPÊTE !!

Lettre ouverte aux agent.es des routes

L'intersyndicale vous apporte des éclaircissements, suite à la réception du mail du Vice Président le 3/02/2021.

Suite au mouvement concernant la suppression de 22 postes d'agents des routes et notre demande de leur mise à la vacance, le Président annonçait le projet de supprimer 11 postes supplémentaires et que les négociations ne porteraient alors, que sur ces derniers et non la totalité.

Quelle considération de la part de la Collectivité à votre égard, pour le dialogue social et pour le Service Public !!

1-Le Vice-Président annonce un CHSCT exceptionnel, autour des enjeux de santé et sur l'organisation de la VH.

Or, depuis 2019, lors de chaque instance, les représentants du personnel n'ont eu de cesse de demander que la sécurité et la santé au travail soient enfin prises en compte, dans les nouvelles organisations :

- Surcharge de travail et fréquence de changements de rythme augmentée, du fait du manque d'effectif. Le dimensionnement de leur effectif est réalisé sur un tour de 3 (astreinte toute les 3 semaines, voire 2 pour les patrouilleurs).

Ce qui était une exception à la DIRO (vacances de postes, plusieurs arrêts maladie) devient la règle au département avec toutes les conséquences que peuvent avoir les changements de rythme sur la santé.

- Mise en situation de travailleur isolé en conditions difficiles (nuit, météorologie) : génère de l'anxiété.

- Non respect des préconisations de l'INRS sur les Dispositifs d'Alarme de Travailleur Isolé (DATI), de la conduite à un.

- Non Prise en compte des préconisations des études ergonomiques de la conduite à un des autres départements (retour en binôme entre 22h et 4h, quand la météo annonce de la neige, de la pluie verglaçante...).

Ces demandes et remarques n'ont jamais été retenues. La collectivité repousse encore une fois l'échéance à l'après Viabilité Hivernale 2020-2021.

Fin 2020, l'intersyndicale a de nouveau demandé une enquête du CHSCT, portant sur les risques de la santé, en cas de conduite à 1.

En guise de réponse, on nous « vend » une vidéo, réalisée hors condition réelle et de jour, qui

s'avère être en fait de la promotion de la conduite à un pour la Collectivité.

De qui se moque t-on ??

Il s'agit pour notre employeur, de gagner du temps. Ne soyons pas dupes de leurs discours de façade. Le code du travail n'est même pas respecté: demi-tour ou manœuvre en camion interdite seul de nuit.

Alors faire croire qu'ils se soucient de votre santé...A vous de juger !!

2- Revenons sur la discussion concernant l'organisation et le temps de travail :

Vous avez tous constaté que l'organisation actuelle ne tient pas, lorsqu'un épisode de froid dure plus d'une semaine, ou lors d'évènements exceptionnels.

Plutôt que de revenir sur le dimensionnement des effectifs (astreinte toutes les 4 semaines par exemple), la Collectivité envisage une discussion sur le temps de travail.

Il y a remise en question du temps de travail, donc des RTT et/ou de faire la Viabilité Hivernale en horaire décalé (des allusions à la remise en cause de l'astreinte VH, ont déjà été formulées).

L'objectif est que vous ne dépassiez plus les 48 heures légales de travail par semaine.

3- Le remplacement anticipé des futurs départs :

Les organisations syndicales le demandaient depuis longtemps, sauf qu'il s'agit d'une mesure transitoire qui prendra fin rapidement.

Encore une fois, nous savons que vous n'êtes pas dupes.

Le plus gros du travail est fait . C'est 35 postes minimum qui ont disparu aux routes en 3 ans (chiffres du bilan social).

Et c'est un moindre constat, car de nombreuses lignes budgétaires ont été transférées pour des emplois dans le social. Nous ne sommes pas contre, bien au contraire, mais pas au détriment des autres services et notamment des Routes!

Ces pertes de postes ne figurent évidemment pas dans le bilan social, mais la Collectivité se targue d'en créer dans le social.

Nous ne sommes plus à quelques mensonges près.

La collectivité est arrivée à son objectif (plus assez d'effectifs dans certains centres) pour pouvoir passer à la phase 2 de son plan : **la fermeture de plusieurs centres d'exploitation** : Pontrieux, Uzel, Plouagat, Moncontour, Matignon, Plancoët... ???? Et comme vous ne serez pas suffisamment nombreux, vous ne pourrez pas respecter les 48h de travail hebdomadaire, **la remise en question des 35h et d'une partie des astreintes** viendra rapidement alors.

Pour toutes ces raisons, ne les laissons pas démanteler le service public des routes.

L'intersyndicale appelle à faire grève massivement,

le 15 février 2021

Donnez-nous votre avis, faites nous retour de vos remarques, de vos propositions d'action. En fonction de cela, nous vous communiquerons les détails de l'organisation du mouvement.

L'intersyndicale CFDT, CGT, FO et SUD

NB : Pour rappel : vous pouvez faire grève en étant d'astreinte (1h, 2H, une demi-journée ou une journée) comme n'importe quel autre agent.